

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16](#)
(4)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 15 juin 1871](#)

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 15 juin 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (4)

Collation 3 p. (4r, 5r, 6r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 15 juin 1871, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 16 (4)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52573>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 juin 1871](#)

Lieu de rédaction 22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)

Destinataire [André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scribe [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Description

Résumé Godin présente les conditions qu'il souhaite négocier avec l'Office de publicité pour la vente de son dernier livre : 33 % au lieu de 40 % du prix de vente

fixé à 10 francs pour la première édition in-8°. Il demande à Eugène André de lui présenter ces conditions et d'obtenir une confirmation par écrit.

NotesLieu de rédaction : 22, rue Neuve (aujourd'hui Neuve-Notre-Dame) à Versailles d'après la lettre de Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comité alsacien, 17 juin 1871 (FG 16 (4), folio 11r).

SupportLa deuxième page de la lettre a été copiée deux fois, la copie sur le folio 6 est de meilleure qualité.

Mots-clés

[Librairie](#)

Personnes citées[Office de publicité \(Bruxelles\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Versailles 13 juin 1791

cher Monsieur

Les conditions de 40 % de
 remise que vous m'offrez
 en publiant pour la vente
 de mon livre, sont les
 conditions les plus élevées
 qu'on peut en librairie
 pour la vente des petits
 ouvrages ordinaires. celui que
 j'ai mis à la publicité
 est en papier de 10 francs
 pour la parution in 6;
 j'aurais voulu 33 %
 et avoir 3 francs 30 centimes
 par volume que l'office de
 publicité aurait pour faire la
 vente et dont la des conditions
 raisonnables qui me permettent
 de mettre l'ouvrage de l'office
 à la publicité avec la certitude.

Veuillez p. vous pour
 le nouveau est mair...
 de voir si elle accept...
 et lui demander par...
 son adresse la résolution
 définitive et me la transmettre
 que p. puisse agir au
 mieux et sans qu'il y ait
 de malentendu

Je vous prie mes
 très affectueux saluts

Edm. B.

Veuillez p. vous priez voir
 de nouveau cette maison afin
 de voir si elle accepte les conditions
 et lui demander par écrit a
 mon adresse la résolution
 définitive et me la transmettre
 afin que je puisse agir en
 conséquence et sans qu'il y ait
 lieu a malentendu

Je prie p. vous priez mes
 saluts pressés

Godin